

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville tenue à sa salle du conseil, **le jeudi 14 novembre 2019, à 20 h**, et à laquelle sont présents :

Madame la préfet Suzanne Roy, madame la mairesse Maud Allaire de Contrecoeur, messieurs les maires Daniel Plouffe de Calixa-Lavallée et Stéphane Williams de Saint-Amable, madame la conseillère Natalie Parent de Varennes ainsi que messieurs les conseillers Mario Lemay de Sainte-Julie et Gilles Lamoureux de Verchères, formant quorum.

Résolution 2019-11-295

Passages à niveau sur la Couronne Sud

ATTENDU la présence de plusieurs passages à niveau de propriété publique sur le territoire de la Couronne Sud;

ATTENDU que les municipalités de la Couronne Sud reconnaissent l'importance d'entretenir les passages à niveau dans l'optique d'assurer leur bon fonctionnement et, par le fait même, la sécurité des usagers de la route;

ATTENDU que le calendrier d'entretien n'est pas toujours connu des municipalités et que des travaux sont parfois réalisés sans que celles-ci en soient informées, entraînant ainsi la réception inopinée d'une facture provenant d'une compagnie ferroviaire;

ATTENDU que, malgré l'existence de programmes de subventions gouvernementales couvrant les travaux d'entretien et d'amélioration de la sécurité des passages à niveau, rien ne garantit l'admissibilité des municipalités qui en feront la demande;

ATTENDU qu'à défaut d'obtenir une aide gouvernementale, les municipalités sont appelées à absorber leur part relative des coûts d'entretien;

ATTENDU que cette situation expose les municipalités à un déséquilibre budgétaire non souhaité, les plaçant dans une situation précaire;

IL EST PROPOSÉ par Mme Maud Allaire
APPUYÉ PAR M. Gilles Lamoureux

ET RÉSOLU à l'unanimité,

DE DEMANDER au gouvernement de revoir les programmes d'aide financière qui sont destinés aux municipalités dans le cadre des travaux d'entretien et d'amélioration de la sécurité des passages à niveau et d'en garantir leur admissibilité;

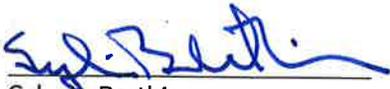
.../2

Résolution 2019-11-295

D'ACHEMINER copie de la présente résolution au ministre des Transports, M. François Bonnardel, au député de Beauharnois et adjoint parlementaire du ministre des Transports, M. Claude Reid, à la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la région de Montréal et de la Métropole, Mme Chantal Rouleau, au député de La Prairie et président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, à la députée du comté de Verchères, Mme Suzanne Dansereau, à la présidente intérimaire de l'Union des municipalités, Mme Suzanne Roy, au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers, au directeur général de la Table des préfets et élus de la Couronne Sud, M. Thierry Larrivée ainsi qu'aux municipalités de Contrecoeur, Varennes et Verchères.

ADOPTÉE

COPIE certifiée conforme
à Verchères, le 15 novembre 2019



Sylvain Berthiaume
Directeur général et secrétaire-trésorier